

Lutte contre l'islam : Christine Tasin fait partie des 3 lauréats du «Swiss Stop Islamization Award »

écrit par Christine Tasin | 17 mars 2023

Voici les trois lauréats de la sixième édition du Prix :



Christine Tasin

(France)



Piero Marchesi (Tresa)

(Tessin - Suisse italienne)



Mattinonline.ch (Lugano)

(éditeur : Boris Bignasca)
(Tessin - Suisse italienne)

Voici les trois lauréats de la sixième édition du Prix :



Christine Tasin

(France)



Piero Marchesi (Tresa)

(Tessin - Suisse italienne)



Mattinonline.ch (Lugano)

(éditeur : Boris Bignasca)

(Tessin - Suisse italienne)



Nous avons évoqué cette possibilité puisque j'étais sur la liste des 9 nominés:

<https://resistancerepublicaine.com/2023/01/08/christine-tasin-fait-partie-des-9-nomines-pour-recevoir-le-prix-suisse-stop-islamization/>

Le tiercé de tête a été choisi et j'en suis.

Je suis très touchée par cette marque d'intérêt de nos amis suisses et très émue, il y a tant de résistants de valeur à l'islamisation en nos pays que le choix a dû être très difficile !

Je vous laisse lire ci-dessous le papier qui entérine cette récompense.

Voici les trois lauréats du "Swiss Stop Islamization Award 2023"

Christine Tasin (France)

—

Depuis plus de 20 ans, Christine Tasin, née à Paris en 1955, est probablement la Française la plus ardente dans la lutte contre l'islamisation de son pays. A tel point que le 2 mars 2011, le journal Libération lui a consacré une interview intitulée « Bouffeuse d'Islam ». *« C'était l'époque – souligne-t-elle – où les « journalaux » nous interviewaient encore; puis ils ont très vite compris que nous étions trop dangereux, pour qu'ils puissent se permettre de nous faire connaître, nous et nos sulfureux combats ».*

Dans cette interview, cette femme à la voix et aux manières douces, mais au caractère dur et intransigeant, a condamné sans réserve la religion islamique, déclarant que *« sa vocation est d'imposer ses rites, ses règles, ses iniquités, ses inégalités et ses monstruosité à tous, qu'ils le veuillent ou pas »*, et ajoutant que *« les musulmans modérés n'existent pas »*. En outre, par principe et par cohérence, elle a toujours refusé de se rendre dans les pays arabes, *« pour ne pas donner un centime aux pays qui voilent leurs*

femmes". Femme de gauche – « *mais de la gauche historique et pas celle de Jospin, Hollande et Macron* » – Christine Tasin avait dans un passé lointain été militante du Parti socialiste, qu'elle avait ensuite quitté en claquant la porte pour se rapprocher du parti de droite de Nicolas Dupont-Aignan, Debout la République, qu'elle avait également quitté en raison de ses positions trop modérées sur l'islam et de sa tolérance vis-à-vis du voile islamique. Lors des dernières élections pour la présidence de la France, elle avait soutenu Éric Zemmour, fondateur du mouvement anti-islam et anti-immigration « Réconquête ».

Ancien professeur de lettres classiques, elle avait dû quitter Auxerre – où elle enseignait – en raison de menaces de mort reçues pour ses propos anti-islamiques. Une fois à la retraite, elle a écrit trois livres: « *Qu'est-ce que vous avez fait la République?* », « *Les assassins obéissent au Coran* » (écrit en collaboration avec René d'Armor) et, en 2017, « *L'islam à la conquête de l'école*.

Elle a organisé en 2012 la première marche contre le fascisme islamique à Paris, avec 3000 participants. Depuis une douzaine d'années, elle est la compagne de Pierre Cassen, fondateur en 2007 du site anti-islamique Riposte laïque et lauréat du prix « Swiss Stop Islamization » en 2022. Avec lui, Christine Tasin a organisé plusieurs événements à succès, dont, en 2010, l'« apéro-saucisson pinard » organisé dans un quartier de Paris où les musulmans occupaient illégalement les rues et les trottoirs pour leurs prières du vendredi, et puis les « Assises internationales » contre l'islamisation de la France (auxquelles ont participé 24 intervenants de 12 pays, dont le Suisse Oscar Freysinger).

En 2010, l'insatiable « bouffeuse d'islam », républicaine et laïque convaincue, a créé l'association « Résistance républicaine », qui dispose depuis 2013 de son propre site internet où sont publiés quotidiennement des articles et des

commentaires sur l'actualité, dans le but de défendre les lois et la Constitution en luttant contre l'islam.

Naturellement, ces combats ont causé à Christine Tasin de nombreux problèmes avec la justice, ce qui a donné lieu à une vingtaine de procès qui lui ont coûté une petite fortune. Par exemple, elle a été condamnée pour incitation à la haine pour avoir prononcé les mots « *Islam assassin* » lors d'un discours public en hommage à un couple de policiers de Magnanville qui ont été assassinés par un djihadiste devant leur fils de 5 ans (<https://resistancerepublicaine.tvs24.ru/watch/22/discours-de-christine-tasin-hommage-aux-policiers-de-magnanville/?category=hommage-aux-policiers-de-magnanville>). En 2013, cette courageuse militante s'était rendue à Belfort pour un reportage sur l'Aïd, la fête islamique du sacrifice au cours de laquelle des animaux sont égorgés sans étourdissement. À cette occasion, Christine Tasin avait déclaré que « *l'islam est une saloperie* », et à cause de ça elle avait été condamnée à une amende de 3 000 euros, mais avait été relaxée en appel parce que seuls des musulmans étaient présents à la discussion et que, par conséquent, selon le juge, elle ne pouvait pas être accusée d'inciter les musulmans à la haine raciale contre eux-mêmes...(https://www.liberation.fr/societe/2014/08/08/belfort-3-000-euros-d-amende-pour-avoir-dit-l-islam-est-une-saloperie_1077612/)

Piero Marchesi (Tresa)

Né en 1981, ce jeune et brillant homme politique a connu une carrière fulgurante. De 2012 à 2021, il a été maire de Monteggio (et en 2021 il est devenu le maire de la nouvelle

commune de Tresa) et, depuis 2016, il est président de la section tessinoise de l'UDC. Élu au Grand Conseil en 2019, il a ensuite quitté ses fonctions après quelques mois, lorsqu'il a été élu au Conseil national.

En tant que membre du Parlement national, il s'est immédiatement illustré sur le front anti-islam avec plusieurs actions, comme l'initiative parlementaire « *Interdire le Conseil central islamique suisse et l'Association des savants musulmans* » ou l'interrogation « *Le Centre suisse pour l'islam et la société à Fribourg: opportunité ou menace pour la radicalisation?* ». Cette interrogation avait été posée en décembre 2020 sur la base de la brochure intitulée « *Le CSIS oeuvre-t-il vraiment à l'intégration des musulmans?* » dans laquelle la journaliste genevoise Mireille Vallette, spécialiste de l'islam, avait émis de nombreux doutes sur les activités de ce centre, soupçonné de promouvoir l'islamisation de la Suisse et la radicalisation des musulmans plutôt que d'œuvrer à l'intégration des musulmans dans notre société démocratique et laïque (http://www.vigilanceislam.com/images/Broch_CSIS_MV_avril2020.pdf).

Marchesi a ensuite déposé un postulat dans lequel il demandait au Conseil fédéral de rédiger un rapport sur les activités du centre, en analysant en détail les différents aspects critiques mentionnés, afin d'évaluer s'il y a lieu de supprimer le financement fédéral. Le 18 août 2021, le Conseil fédéral a proposé au Parlement d'accepter le postulat. Marchesi a également été membre du comité tessinois de soutien à l'initiative fédérale « anti-burqa » (approuvée par le peuple et les cantons le 7 mars 2021) et a participé à plusieurs débats télévisés en faveur de l'initiative. Après le vote, il a présenté l'interpellation intitulée « *Interdiction de la burqa. Rachid Nekkaz doit être empêché de continuer à inciter à des violations de la*

Constitution et de la loi », demandant au Conseil fédéral ce qu'il comptait faire à propos du millionnaire franco-algérien qui s'était déclaré prêt à payer des amendes aux femmes qui ne respectaient pas l'interdiction constitutionnelle de se couvrir le visage.

—

Mattinonline.ch (Lugano)

Ce site d'information a été créé en septembre 2007 par le brillant politicien et entrepreneur de Lugano, Giuliano Bignasca, pour donner une continuité quotidienne au journal dominical gratuit « *Mattino della domenica* », qu'il a fondé en 1990. C'est précisément le succès de cet hebdomadaire qui a conduit à la création – le 17 janvier 1991 – du mouvement politique « *Lega dei Ticinesi* », qui détient depuis 2011 deux sièges sur cinq au Gouvernement du canton du Tessin. Dès le début, Bignasca a confié la supervision du Mattinonline à son fils Boris, qui, après le décès de son père – le 7 mars 2013 – est devenu l'éditeur du site et qui, depuis 2015, siège au Parlement tessinois dans les rangs de la « *Lega dei ticinesi* » .

Bien que le Mattinonline soit un média proche de la Lega dei Ticinesi, il n'est pas le site officiel du mouvement politique et soutient parfois les combats d'autres partis ou de citoyens individuels. C'est, par exemple, ce site online qui, au Tessin, a le plus soutenu l'initiative « anti-burqa » lancée en 2011 par le mouvement politique « *Il Guastafeste* », en accueillant divers articles et communiqués en sa faveur et en contribuant ainsi à son succès retentissant lors de la votation populaire de 2013, lorsque l'initiative a été acceptée par 65% des Tessinois. Le Mattinonline a également soutenu l'initiative « anti-burqa », lancée en 2016 au niveau fédéral et approuvée par le Peuple et les Cantons en 2021.

Le Mattinonline a été le seul portail d'information – parmi les cinq ou six actifs au Tessin – à avoir toujours donné de l'espace au Prix national "Swiss Stop Islamization Award" créé par le Guastafeste en 2018: un prix scandaleusement censuré par l'ensemble de la presse mainstream (online et écrite) tessinoise. Depuis sa création, le Mattinonline a toujours défendu les instances de défense du Tessin et de la Suisse, se targuant – comme on peut le lire sur le site – de « *dire ce que les autres ne disent pas* ».

En effet, le Mattinonline est le seul site online au Tessin à donner régulièrement de l'espace à des articles et à des opinions très critiques non seulement à l'égard de l'Union européenne et de sa politique d'immigration incontrôlée et incontrôlable, mais aussi, par exemple, à l'égard de l'islamisation rampante de notre société. Une manière d'informer à contre-courant et pas très politiquement correcte qui plaît à un nombre croissant de lecteurs, dont le nombre atteint désormais les quelque 150 000 visiteurs par mois.